



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



**Projet d'établissement
de l'Athénée royal d'Uccle 1
2015 - 2018**

Athénée royal d'Uccle 1

Avenue Houzeau, 87 – 1180 Bruxelles

Tél : 32 (0)2 374 05 84

Fax : 32 (0)2 375 28 91

aru1@ens.irisnet.be

www.aru1.be

Direction

Préfète des études f.f. : Cécile Geudvert

Directeur de l'EFA : Christian De Weerd

Administratrice de l'internat : Corinne Chevalier

Proviseur : Viviane Schaule

Contacts

Section secondaire

Avenue Houzeau, 87

1180 Bruxelles

Tél. Secrétariat : 02 374 05 84

Tél. Économat : 02 374 53 64

Fax : 02 375 28 91

Internat pour jeunes filles

Avenue du Vert Chasseur, 66

1180 Bruxelles

Tél. : 02 374 51 07

Fax : 02 372 38 42

Section fondamentale

La Petite École dans la prairie

Avenue P. Stroobant, 72

1180 Uccle

Tél. : 02 374 95 52

Fax : 02 374 56 20

Centre P.M.S.

Avenue Kamerdelle, 15

1180 Bruxelles

Tél. : 02 374 89 10

Fax : 02 375 98 60

Table des matières

Introduction.	p. 4
Philosophie du projet. Nos valeurs.	p. 5
L'École et son environnement.	p. 6
Nos objectifs.	p. 7
L'action.	p. 8
I. Le projet de l'Internat pour jeunes filles.	p. 8
II. Le projet de la section fondamentale « <i>La Petite École dans la prairie.</i> »	p. 9
En section maternelle	p. 9
En section primaire	p. 12
III. Le projet de la section secondaire.	p. 16
IV. Les partenaires	p. 24

Introduction

Le projet éducatif (socle des valeurs) et le projet pédagogique de l'ensemble des établissements organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (buts pédagogiques et choix méthodologiques) constituent l'épine dorsale du projet d'établissement. Ces trois projets établissent la cohérence entre les gestes quotidiens posés par tous les membres de la communauté éducative et les valeurs sur lesquelles se fonde l'éducation que la Fédération Wallonie-Bruxelles veut organiser au bénéfice des jeunes qui lui sont confiés.

Le projet d'établissement est le fruit d'une réflexion menée en concertation interne, au sein du Conseil de participation (représentants du personnel enseignant et éducatif, élèves, parents et membres représentant l'environnement social, culturel et économique) sur les pratiques pédagogiques, méthodologiques et les stratégies particulières que l'équipe éducative déploie pour atteindre les objectifs précités dans le respect des valeurs de l'enseignement officiel. Le projet est également soumis à l'approbation du Comité de Concertation de Base (représentation des instances syndicales).

Conformément au décret « Missions » du 24 juillet 1997¹, nous poursuivons simultanément par le biais du projet d'établissement quatre objectifs :

- 1- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- 2- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- 3- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- 4- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

¹ Le décret du 24 juillet 1997, surnommé *Décret Missions* définit les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire. Il organise les structures propres à les atteindre (Moniteur Belge du 23 septembre 1997).

Philosophie du projet. Nos valeurs.

L'équipe pédagogique de l'Athénée royal d'Uccle 1 (ARU1) développe un projet de pédagogie humaniste fondé sur la neutralité alliée au pluralisme, à l'équité, au respect et à l'ouverture, dans un cadre démocratique.

Dans le cadre d'une réflexion sur le civisme européen² menée en relation privilégiée avec l'Université libre de Bruxelles (ULB), il a été notamment précisé que : « (...) *la mission de la démocratie consiste à créer les conditions matérielles et intellectuelles qui permettent à chacun - indépendamment de toute appartenance, de toute condition sociale - l'exercice des libertés, qui n'existent pas sans responsabilités. (...) Au-delà de l'étiquette de citoyen, le gage d'une démocratie vivante réside dans les « actes » accomplis par l'intervention de la personne elle-même, en harmonie avec l'environnement au sens large du terme : naturel, construit et humain. (...) La vraie participation naît d'une motivation personnelle, fondée sur la juste connaissance et la compréhension des règles du jeu, tant il est vrai que l'exercice de la citoyenneté n'est pas inné. (...) Son émergence peut effectivement paraître illusoire sans une éducation humaniste et pluraliste, sans une pédagogie qui éveille aux valeurs universelles, à la participation, au respect de soi, de l'autre et des règles librement convenues. »*

Nous avons pour devoir de créer de telles conditions matérielles et intellectuelles au sein de l'établissement.

Fondée sur **le respect, la responsabilité et la solidarité**, nous pourrions dire que le maître mot de notre action éducative est celui du civisme européen qui comporte, selon Vaclav Havel, « *le courage, l'amour de la vérité, la conscience toujours en éveil, la liberté intérieure et la responsabilité.* »

Outre la maîtrise des connaissances, cette attitude humaniste qui n'est pas innée peut résulter d'une éducation à l'autonomie responsable, l'ouverture d'esprit et aux autres, au respect de soi et de l'autre qui crée les conditions du dialogue, la volonté de participer et de s'engager.

Notre projet humaniste privilégie l'enrichissement mutuel et la découverte des cultures. Il prône l'égalité des chances pour tous à participer aux différentes activités pratiquées dans le cadre de l'école. Ancrée dans la réalité socio-économique, l'école doit permettre à nos jeunes d'aborder dans un esprit de tolérance et de compréhension, sans passion destructrice, les problèmes auxquels les futurs adultes seront confrontés.

L'organisation de notre communauté repose sur un règlement d'ordre intérieur qui contient les droits mais également les devoirs de l'élève que chacun doit connaître et qui, bien compris et respecté, nous permet de vivre ensemble, solidaires et responsables. À cet égard, aucune concession ne peut être faite à la violence ordinaire, quelle que soit son ampleur. Par ailleurs aucune expression de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie, de sexisme ou d'homophobie ne peut être tolérée.

² *Affrontement et Intolérances*, dossier du Centre européen du Civisme, série *La Pensée et les Hommes*, n°29, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1995, p.11, et autres publications.

L'école et son environnement.

Notre cadre

L'Athénée royal d'Uccle 1 (ARU1) est situé près de l'Observatoire d'Uccle, à proximité du Parc de Wolvendael et du Dieweg, dans un quartier aéré et arboré. Un supermarché et des commerces sont très proches. Les installations sportives publiques (St Job, Piscine Longchamp, Salle Van Offelen) et privées sont accessibles à pied ou en transports en commun.

Notre histoire

L'école est née en 1930, à l'instigation du conseil communal d'Uccle soucieux de corriger l'absence d'enseignement secondaire officiel dans la commune. Pendant 18 ans, l'Athénée mixte installé dans le château du parc de Wolvendael (ancienne propriété de la famille Janssen), se développe et se constitue une solide réputation sous la conduite de son premier préfet, Albert Peeters. En 1948, l'Athénée est repris par l'État et devient donc l'Athénée royal d'Uccle. Il s'installe dans les locaux de l'ancienne École moyenne, avenue Houzeau dans le quartier de l'Observatoire.

Notre site

Notre site comprend trois implantations :

- l'Athénée, soit la section secondaire, situé avenue Houzeau ;
- la Petite École dans la Prairie, sise avenue Stroobant ;
- l'Internat de jeunes filles, sis avenue du Vert Chasseur.

Depuis sa fondation, l'Athénée royal d'Uccle 1 a connu une évolution constante et l'offre d'enseignement s'est élargie, attirant un public sans cesse croissant.

Tant la section secondaire que la section fondamentale sont actuellement confrontées à une insuffisance cruciale de locaux. Soutenue par les *Associations des Parents*, la communauté éducative **a mis, met et mettra** tout en œuvre pour obtenir une adaptation des infrastructures aux besoins pédagogiques, ce qui nous permettrait notamment de développer davantage d'activités *intramuros*.

Nos objectifs.

Depuis sa création, à des degrés divers et selon l'âge de l'élève, notre établissement a développé des projets visant fondamentalement :

- à l'épanouissement de la personne ;
- au développement de l'esprit créatif ;
- au respect de l'autre, au dialogue interpersonnel ;
- à l'éducation à la démocratie et au civisme ;
- à l'autonomie responsable ;
- à l'éducation à la santé ;
- à l'éducation à l'environnement naturel et construit ;
- à l'intégration sociale et l'insertion socio-professionnelle.

Chaque pôle de l'Établissement, outre l'apport de connaissances et de techniques d'apprentissage, met en pratique ces divers aspects éducatifs en vue de préparer les futurs acteurs de la société de demain à s'épanouir et acquérir les bases nécessaires à leurs fonctions tant sociales que familiales.

L'action

I. Le projet de l'Internat pour jeunes filles.

L'internat est un lieu social de rencontre où les jeunes filles partagent la vie de leurs condisciples qui étudient dans des domaines différents.

Par le biais de notre établissement, nous aimerions amener ces jeunes filles à acquérir une ouverture par rapport à la société de demain, à s'y intégrer en favorisant l'apprentissage des responsabilités sociales. Nous leur apprendrons à développer une vision personnelle et un esprit critique, à adopter un comportement responsable, à fonder leur opinion et ce, dans une volonté de tolérance et dans le respect d'autrui.

Ces objectifs ne pourront être atteints que si certaines prérogatives sont réunies :

- l'internat est accessible à toute jeune fille, il n'admet aucune sélection sociale ni culturelle et doit réserver à chaque élève une sollicitude et un respect équitables ;
- l'internat établit une discipline exigeante qui n'aura pas pour but la répression, mais la persuasion ; une telle discipline sera fondée sur l'explication et surtout sur la prise de conscience des comportements que nécessite une vie collective et enrichissante formant à la responsabilisation ;
- l'internat a un rôle pédagogique de premier plan, il veillera au suivi des études pour contribuer à la réussite scolaire de chaque élève ;
- l'internat s'efforce d'épanouir la personnalité des élèves en développant chez eux la confiance et la tolérance de manière à assurer l'équilibre entre le développement individuel, l'affirmation de soi et les impératifs de la vie en commun.
- l'internat assume une collaboration étroite avec les parents par le biais des réunions des parents, des festivités organisées au sein de l'établissement.
- l'internat entretient des contacts permanents avec l'équipe éducative au niveau de l'Athénée et des autres écoles dont dépendent les jeunes.
- l'internat collabore avec le Centre Psycho-Médicosocial qui éclaire l'équipe éducative sur les vécus, familial, social, psychologique ou médical de certaines élèves et l'aide à apporter une réponse individuelle ou collective adéquate à ces situations.

Notre internat se veut tout à la fois **vivant** et **accueillant**, **familial** et **exigeant**.

Vivant, parce qu'il est attaché à la réciprocité dans les rapports humains et qu'il est animé par une équipe éducative dynamique, tournée vers l'écoute active.

Accueillant, parce que les jeunes filles ne sont jamais traitées de manière impersonnelle.

Familial, par l'esprit d'affection mutuelle qui s'y crée.

Exigeant, tant au niveau du comportement que du travail scolaire.

La pédagogie ne se limite pas aux cours, mais s'étend aux activités de loisirs et aux activités culturelles.

Nous réalisons des projets collectifs où chaque élève, au sein de l'équipe, est amené à défendre ses propositions, à prendre en compte celles des autres, à juger les divers aspects de l'activité (aménagement d'un jardin de fleurs, etc.).

Nous favorisons aussi la participation à des activités extra-muros qui permettent à nos jeunes filles de rencontrer d'autres élèves, de relever des défis et d'être confrontées à d'autres conceptions (rencontre inter-internat dans différentes disciplines sportives ou culturelles, participation au concours de dessin du Soir, voyage scolaire en collaboration avec élèves externes, etc.).

Des campagnes « propreté » organisées au sein de l'internat sensibiliseront les élèves à l'environnement et les amèneront à respecter leur cadre de vie.

Nous nous préoccupons aussi d'inculquer aux jeunes filles des habitudes d'ordre et d'hygiène. Le respect de la personne impose aux élèves de se laver quotidiennement, de s'habiller correctement, de manger proprement dans un souci diététique. En rangeant sa chambre, en la gardant nette, la jeune fille se crée un cadre de vie agréable. En veillant à ce que les toilettes et les douches soient propres, elle montre son attention pour les autres et pour la salubrité nécessaire à la santé.

II. Le projet de la section fondamentale « La petite école dans la prairie. »

En section maternelle

Education à la citoyenneté (les valeurs)

- le respect :
 - comprendre les différences, pratiquer la tolérance et développer la solidarité, ...
- le *civisme*, la discipline et la non-violence :
 - impliquer et responsabiliser les enfants dans l'organisation de l'école,
 - établir une approche disciplinaire commune et concrète entre tous les intervenants de l'école,
 - entretenir le dialogue, voire une relation privilégiée entre parents et enseignants.
- la culture
 - découverte du monde artistique, développement de l'esprit créatif et de la confiance en soi, découverte du monde (ex : visite de musées, etc.).

- initiation à la musique,
 - de l'éveil au plaisir de la lecture, de l'écriture, de s'informer (visite de la bibliothèque de l'école où les enfants peuvent emprunter un livre).
- Objectifs psychopédagogiques
L'école maternelle accueille tous les enfants à partir de deux ans et demi dans une structure institutionnelle adaptée.

Le jeune enfant s'épanouit dans la relation à l'autre, il découvre le plaisir d'apprendre, de jouer, d'explorer, de communiquer. Il s'agit dès lors :

- de respecter les rythmes et les compétences des enfants: les connaître et les reconnaître ;
- de répondre aux besoins de chacun ;
- d'organiser l'espace et le temps pour que les élèves apprennent, vivent avec les autres de façon harmonieuse et s'épanouissent.

L'école maternelle doit répondre aux besoins de l'enfant :

- *besoins physiologiques :*

Toucher, goûter, sentir, s'alimenter et boire régulièrement, dormir...

Toilettes individuelles respectant l'intimité, miroirs, savons à disposition, espace à langer isolé de la classe et des regards.

Éducation à la santé : sensibilisation aux bons comportements nutritionnels (collation saine tous les jours ; produits laitiers, céréales, tartines, fruits, légumes, activités culinaires, etc.).

En classes d'accueil / première : possibilité de faire la sieste l'après-midi.

- *besoins psychomoteurs :*

Sauter, glisser, fabriquer, démolir, construire avec du gros matériel...

Local spécifique, cour de récréation sécurisés et enrichis régulièrement (nouveaux jeux, bac à sable, etc.).

2 périodes de cours de psychomotricité donné par un enseignant spécialisé par classe,

Activités sportives (à partir de la 2^{ème} maternelle, en fonction des classes, cours de natation donnés par un maître spécial d'éducation physique).

- *besoins d'apprendre :*

Reproduire, représenter, expérimenter, créer, peindre, expérimenter, construire, déconstruire, assembler, relever des défis, classer, trier, découvrir le monde extérieur, la culture, les arts, etc.

Découverte du monde artistique, développement de l'esprit créatif et de la confiance en soi (ex : visite de musées, etc.), initiation à la musique, à la cuisine, à l'éveil, au plaisir de la lecture, de l'écriture, de s'informer (visite hebdomadaire à la bibliothèque de l'école où les enfants peuvent emprunter un livre).

- ***besoins socio-affectifs :***

Vivre ensemble, exprimer ses ressentis, être reconnu dans ses particularités, ses différences, sa culture, ses productions, etc.

Comprendre les différences, pratiquer la tolérance, le respect, le civisme, la discipline, la non-violence, et développer la solidarité. Impliquer et responsabiliser les enfants dans l'organisation de l'école.

Des animations sont organisées par le CPMS qui contribuent à l'épanouissement de l'enfant.

- **besoins de s'exprimer, de communiquer :**

Échanger, partager, dire, répéter et reformuler, jouer avec les mots, les couleurs, les formes, les sons, etc.

Dans la pratique ...

L'équipe éducative privilégie une approche disciplinaire commune impliquant tous les partenaires de l'école.

Elle met en œuvre une pédagogie participative, favorise les échanges, encourage la collaboration, instaure des règles de vie commune et initie progressivement les enfants au respect de codes sociaux, développe leur perception de la notion du temps et de l'espace (ex. affichages de règles simples, le déroulement de la journée, un tableau de gestion du temps, création d'espaces selon les activités...).

Elle accorde une grande importance aux temps d'accueil, de partage, de rencontre auxquels les parents sont ponctuellement invités.

L'équipe du CPMS, par le biais des visites médicales réalisées en 1ère et 3ème maternelle, d'observations des enfants et de confrontations avec les enseignants, est attentive à l'adaptation des enfants à l'école. Elle soutient les activités d'éducation à la santé.

Plusieurs rencontres entre parents et enseignants sont organisées chaque année, favorisant le dialogue et une relation privilégiée entre l'école et la famille.

Projet spécifique pour assurer la transition entre les sections maternelle et fondamentale.

Afin d'assurer une continuité harmonieuse entre les enfants de la section maternelle et celle de la section primaire, l'équipe pédagogique organise à plusieurs moments de l'année

scolaire, des excursions et sorties communes, prépare ensemble les fêtes scolaires (tutorat), élabore et réalise des projets communs (comme le potager) .Au mois de juin, les enfants de 3ème maternelle rencontrent les enseignants du 2ème cycle pour une journée ludique et informative afin de créer une relation de confiance enfants-enseignants.

De son côté l'équipe PMS organise systématiquement un bilan pluridisciplinaire (psycho, médico, social et moteur) pour chaque enfant dans le but d'optimiser son adaptation en 1ère année.

En section primaire

Nos objectifs

- *Education à la santé*

Nous veillons à la bonne santé physique et à l'hygiène alimentaire des enfants :

- Plusieurs fois par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) nous favorisons le fruit ou le légume comme collation. Des activités culinaires peuvent être prévues.
- Nous organisons des cours d'éducation physique et de natation, des journées sportives en collaboration avec la Fédération sportive et des activités sportives parascolaires. Nous participons également aux compétitions sportives inter-écoles (reconnaissance de la « Petite Ecole dans la Prairie » comme école sportive depuis plusieurs années).
- Action fruits et légumes à l'école.
- Des visites médicales sont organisées en 2ème primaire, 4ème primaire (examen de la vue uniquement) et en 6ème primaire pour évaluer le bilan médical et vaccinal de chaque élève. L'équipe PSE (promotion de la santé à l'école) sensibilise l'équipe éducative à l'état de santé des enfants et/ou leurs besoins spécifiques.

- *Education à la citoyenneté, au civisme*

- Initiation au néerlandais, si possible, dès la première année de l'enseignement primaire.
- Accès gratuit à la bibliothèque de l'école (emprunts de livres).
- Organisation de classes de dépaysement.
- *Le conseil des élèves*

La participation des élèves à la vie de l'école est une préoccupation essentielle. A la base. Elle permet le dialogue avec l'équipe éducative et la direction.

Objectifs d'un conseil d'élèves :

- stimuler la participation des élèves à la vie de leur école par les projets,
- relater les difficultés, les tensions vécues par les élèves,
- prévoir des rencontres avec la direction de l'établissement et avec les enseignants pour favoriser l'information et la mise en place de solutions,
- véhiculer l'information à tous les élèves.

- ***Education à l'environnement institutionnel, socio-culturel ou naturel, aux technologies et au monde (selon les cycles), telles que :***

- les ateliers scientifiques,
- la gestion d'un milieu de vie,
- en liaison avec l'écologie : usage de la gourde, boîte à collations, tri des déchets, patrouilles vertes (afin de garder les cours de récréation propres...); approche pluridisciplinaire du thème de l'eau (installation de robinets – fontaine),
- sensibilisation au code de la route,
- échanges et correspondance, par exemple avec des élèves venant d'autre autre communauté,
- théâtre, excursions, expositions, participation à des concours dans différentes disciplines (*dictée du Balfroid, concours de dessin,...*),
- accueil de conférenciers (ex. « les dangers de l'Internet », ateliers d'éveil historique, etc.),
- visite des lieux institutionnels (Parlement, commune, institutions judiciaires, etc.),
- préparation de fêtes en collaboration avec l'Association des parents,
- initiation à l'informatique.

Dans la pratique

- ***Dialogue parents/enseignants***

Des rencontres entre enseignants et parents sont organisées plusieurs fois par an. La communication avec les parents est renforcée, notamment par la consultation systématique des travaux des élèves, les contacts individuels avec le titulaire, les maîtres de cours spéciaux et la direction (sur simple rendez-vous via le journal de classe), par l'organisation en début d'année d'une réunion entre enseignants et parents de chaque classe.

- ***Soutien aux élèves en difficulté***

Pour chaque élève présent dans l'école, un dossier est constitué.

Pour les élèves éprouvant des difficultés, un dossier plus complet est élaboré. Les dossiers de ces élèves sont traités régulièrement au cours des concertations par cycle et avant et après chaque année scolaire au cours des concertations entre cycles. Des cours d'adaptation à la langue et de soutien sont organisés.

Depuis 2013, des études D.A.S. sont organisées.

- ***Organisation de l'année complémentaire***

Les élèves en année complémentaire font également l'objet d'un suivi régulier dans la tenue de ces dossiers, où des priorités sont choisies en équipe et avec la direction pour faire progresser l'enfant selon des objectifs et du travail bien définis, ce qui implique une observation de plusieurs intervenants: enseignants, maîtres spéciaux, logopède, CPMS, parents, ... Un élève en année complémentaire, peut, à un moment donné de l'année est dirigé, quelques périodes, dans une autre classe ou être pris en charge par un professeur

afin de lui donner toutes les chances de réussite.

- ***L'enseignement pour les élèves à besoins spécifiques***

Comme prévu par le décret du 05/02/2009 (circulaire 2727 concernant l'intégration des élèves de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement ordinaire) une nouvelle procédure est entrée en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2009.

« Les élèves régulièrement inscrits dans l'enseignement spécialisé peuvent bénéficier de l'intégration permanente partielle et de l'intégration temporaire. »

L'acceptation d'un élève se fera cas par cas en fonction des aménagements et infrastructures dans les implantations de la section fondamentale.

- ***Méthodologie***

En langue française :

Dès la première année, nos enseignants utilisent des méthodes mixtes de lecture, afin de donner à tous les enfants le plus possible de chances dans leurs apprentissages :

- la méthode syllabique,
- la méthode globale,

Des référentiels, cahiers de matière sont réalisés par les enfants dès la première année. Les enfants garderont ces documents durant leurs six années d'études et les étofferont au fur et à mesure.

Ce qui permet aux enfants de faire le lien entre les matières des différentes années et donne du sens à leurs apprentissages. Ils peuvent y reconnaître facilement leurs progrès.

Nous favorisons la différenciation par le respect du rythme d'apprentissage de la lecture chez chaque enfant (ex : groupes de besoins, tutorat, groupes de niveau).

En mathématiques.

Des référentiels, cahiers de matière sont réalisés par les enfants dès la première année. Ces documents seront utilisés par les enfants durant plusieurs années d'études et les étofferont au fur et à mesure.

Les activités seront menées au départ de situations de vie, de façon à ce que l'enfant puisse réinvestir dans ce qu'il rencontre quotidiennement, en dehors de l'école, les notions abordées dans le cadre scolaire.

La prise en compte des erreurs des élèves est importante. Les erreurs commises par les uns doivent servir aux autres dans un travail d'explicitation et de clarification qui passe par la participation de tous.

A chaque année d'études, nous mettons un point d'honneur aux manipulations qui permettent à l'enfant de vivre concrètement les mathématiques.

En éveil.

Favoriser l'apprentissage des sciences, de l'histoire et de la géographie, par le biais d'activités ludiques et concrètes (classes de dépaysement, sorties au parc visites de musées, ateliers scientifiques, objets amenés par les enfants, etc.) nous semble indispensable, et ce, afin de donner aux enfants des pistes de réflexion, de recherches, de confronter leurs connaissances et de les affiner et/ou modifier.

- *Principes d'évaluation*

Conformément au décret, les démarches, les savoir-faire autant que les savoirs sont pris en compte.

Outre, les épreuves externes de fin de 2^{ème}, 4^{ème} année et 6^{ème} année primaires (le certificat d'études de base), nous élaborons, en fin de 1^{ère}, 3^{ème} et 5^{ème} primaires, des bilans, propres à l'école, afin de vérifier les acquis de chaque enfant.

L'équipe pédagogique se sert des résultats des évaluations internes et externes pour se concerter, analyser les points forts et faibles des enfants, et ce, afin d'améliorer les connaissances et compétences de nos élèves.

Partenariats et collaborations

- *Collaboration avec le CPMS*

Nous sommes attentifs à l'épanouissement et au déroulement harmonieux des élèves en étroite collaboration avec le CPMS.

Des activités spécifiques sont menées pour accompagner les actions de l'école en fonction des demandes. L'équipe du CPMS se rend régulièrement à l'école, participe aux conseils de classe et collabore avec les enseignants pour comprendre les difficultés des élèves et l'aider à réaliser son meilleur parcours scolaire.

Qu'il s'agisse de difficultés d'adaptation scolaire, intellectuelles, pédagogiques, comportementales, familiales, ou liées à la santé de l'enfant, l'équipe PMS tente de construire avec les parents et l'équipe pédagogique la meilleure réponse à lui apporter. Outre ces actions individuelles, des animations collectives sont organisées, systématiquement (EVRAS et information sur l'orientation en 6^{ème} année), ou ponctuellement (groupe de parole) en fonction de l'actualité de l'école.

- *Collaboration avec l'internat*

Dans le fondamental, développer la concertation avec les éducatrices de l'internat pour mieux cibler les problèmes éventuels.

Projet spécifique pour assurer la transition entre la section fondamentale l'enseignement secondaire.

- Rencontres visant à établir un dialogue et à créer des liens entre les enseignants du 4^{ème} cycle de la section fondamentale et du 1^{er} degré de la section secondaire, détermination d'objectifs communs et réflexion sur les méthodes d'apprentissage et les compétences à atteindre.
- Cours dispensés par les enseignants de la section secondaire en section primaire.
- Organisation d'activités communes (sportives ou pédagogiques, etc.).
- Séance d'accueil en section secondaire des élèves de 6^{ème} primaire et leurs parents. Les futurs élèves de 1^{ère} participent à des activités pédagogiques présentées par les élèves du 1^{er} degré et leurs professeurs de toutes les disciplines.
- Au cours de la 1^{ère} année commune, organisation d'activités communes à tous les élèves de 1^{ère} année (petit déjeuner, déjeuner sorties pédagogiques, groupes d'adaption organisés par le CPMS, etc.) créant des liens entre pairs.

III. Le projet de la section secondaire

Objectifs

L'établissement offre un enseignement de type général et a pour vocation de préparer aux études supérieures. À cette fin, il tend à donner un sens à l'apprentissage et à définir un projet : apprendre à travailler, socialiser, responsabiliser et atteindre les savoirs nécessaires. La transition entre l'enseignement fondamental et secondaire est assurée dans le cadre de plusieurs projets.

Structures et offre d'enseignement

Au premier degré, tous les élèves de première année suivent quatre ou deux périodes de latin ; en deuxième année, ils ont le choix entre les activités latines, scientifiques et artistiques (arts plastiques).

Au deuxième degré, les élèves ont le choix entre les orientations scientifiques, littéraires (langues anciennes), économiques et artistiques (dessin et infographie).

Au troisième degré, aux orientations scientifiques (mathématique 6 périodes et sciences 7 périodes), littéraires et économiques, s'ajoutent des orientations en langues modernes (anglais, allemand, espagnol, russe).

Des activités spécifiques au projet de l'établissement complètent la formation :

- cours de préparation à l'enseignement supérieur (2h de mathématiques en complément au cours de mathématique 6h) ;
- cours de préparation à l'enseignement supérieur (2h de français) ;
- problèmes d'histoire contemporaine ;
- complément de biologie (pratique de laboratoire) ;

- informatique ;
- langues modernes ;
- etc.

Les grilles sont élaborées de telle sorte que les élèves aient un choix aussi complet que possible. À cet égard, des réunions d'information destinées aux élèves sont organisées chaque année.

Chaque discipline intègre par ailleurs une double dimension de réflexion (dimension philosophique) et d'actualisation (dimension du sens et de l'ouverture).

Une nouveauté : le cours de russe.

À partir de l'année scolaire 2015/2016, un cours d'initiation à la langue et à la culture russes sera organisé à l'Athénée. Ce cours de quatre heures par semaine sera destiné aux élèves de 5^{ème} et de 6^{ème} années. L'accent sera mis lors des premiers mois sur l'écoute et l'expression orale, grâce à des méthodes d'apprentissage modernes et éprouvées (méthode structuro globale audio visuelle, méthode verbo tonale de remédiation phonatoire) appuyées par un usage intensif du tableau interactif. Après quelques mois, les élèves seront confrontés à l'apprentissage de l'écriture cyrillique (manuscrite et imprimée) et à la lecture intensive. Le cours, réparti sur deux années, comprendra également une approche de la culture, de la géographie et de l'histoire russes et la possibilité d'organiser des tables de conversation (nos élèves russophones seront ravis d'être mis à contribution).

Moyens mis en œuvre pour faciliter la transition entre les deux dernières années de l'enseignement primaire et le premier degré du secondaire.

- Des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire, provenant d'écoles géographiquement proches, sont invités à une journée « portes ouvertes » pendant laquelle il ont la possibilité de suivre des cours. Cette journée consiste en une véritable mise en situation. Les futurs élèves de 1^{ère} participent à des activités pédagogiques présentées par les élèves du 1^{er} degré et leurs professeurs de toutes les disciplines.
- À la suite de cette journée « portes ouvertes », une séance d'accueil est mise en place en soirée. Y sont conviés les élèves de 6^{ème} primaire et leurs parents.
- Au cours de la 1^{ère} année, des activités communes sont organisées avec les élèves du 4^{ème} cycle du primaire (petit déjeuner, sorties pédagogiques, animations en collaboration avec le CPMS, etc.) afin de créer des liens entre pairs.
- La continuité pédagogique sera assurée entre les enseignants du primaire et leurs collègues du secondaire.

L'évaluation

L'évaluation est conçue tant pour évaluer les compétences, vérifier l'appropriation de savoirs et le savoir-faire, que pour responsabiliser et socialiser les élèves et prend en considération également les travaux de groupes, les rapports d'excursions ou de sorties, les travaux de recherche en bibliothèque, les activités d'expression orale ou sportives, etc.

Les bibliothèques

La bibliothèque pluridisciplinaire – centre de documentation et de ressources.

La bibliothèque offre une documentation écrite (livre scolaires, de lecture et de référence) et audio-visuelle (y compris accès à Internet et production de documents). Elle poursuit des objectifs pluridisciplinaires tels que l'utilisation critique des diverses ressources pédagogiques accessibles ou l'apprentissage du tri des informations utiles disséminées dans une masse d'informations disponibles.

La bibliothèque de langues germaniques – centre de documentation et de ressources en langues germaniques.

Nous envisageons d'augmenter le nombre de volumes en langues néerlandaise, anglaise et allemande a été créé. Un catalogue informatisé, avec fiches de lecture, permet à terme d'aider l'élève dans son choix.

La bibliothèque de langues anciennes.

Quelques ouvrages en latin et en grec sont à la disposition des élèves et des professeurs sur demande.

Nouveau : le projet « Bibliothèques »

Dès la rentrée 2015, un projet « Bibliothèques » sera mis en place pour réactiver les trois bibliothèques en encourageant les élèves et les professeurs à les utiliser.

Les initiatives en faveur des activités extra-muros sont encouragées :

Les activités organisées en dehors de l'école se feront de préférence le vendredi après-midi dans la mesure du possible.

Outre l'acquisition purement académique de connaissances, l'équipe éducative privilégie les projets *extra-muros* suivants :

- *Éducation à l'environnement.*

Découverte et exploration de l'environnement local, sensibilisation au *développement durable* et au respect de l'environnement (stages d'écologie).

Ateliers scientifiques (de la 5^{ème} primaire au 3^{ème} cycle de l'enseignement secondaire en collaboration avec l'*Experimentarium* de l'Université libre de Bruxelles) et organisation annuelle d'une semaine scientifique avec présentation d'expériences scientifiques.

Classes de ski aux Orres (classes de 2^{ème} année commune), en liaison avec les ateliers scientifiques.

Classes de mer à Boulogne-sur-Mer.

- ***Accès à la Culture dans une perspective humaniste et universaliste.***

Voyages d'études dans le cadre des cours de latin et de langues modernes (en Bourgogne, dans le Lyonnais, en Provence, à Paris, à Lille, en Grande-Bretagne).

Visites culturelles au sens large, en région bruxelloise, en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas (musées, expositions, sites archéologiques, théâtres, etc.).

Voyage des rhétos dans une grande ville d'Europe (au choix des élèves).

Prix des lycéens du cinéma, de littérature et d'art contemporain.

- ***Préparation à l'insertion socioprofessionnelle.***

Relations avec les milieux socioprofessionnels (visites, conférences, contacts avec des entreprises, rencontre avec des avocats, des écrivains, des journalistes, etc.).

Orientation scolaire et professionnelle et aide à l'élaboration du projet de vie (contacts avec les établissements d'enseignement supérieur et universitaire, rencontres avec d'anciens étudiants sortis de l'Athénée Royal d'Uccle 1, etc.).

Le CPMS contribue aux missions et aux actions d'orientation tant par des interventions individuelles que collectives, des temps d'écoute et de parole où chaque élève a l'opportunité de s'informer, réfléchir ses choix et son projet de vie. Il participe aux présentations des études d'enseignement supérieur et universitaire.

- ***Éducation à la démocratie.***

Visite des lieux institutionnels (Parlement, commune, institutions judiciaires, etc.) et participation aux projets organisés en leur sein.

Projet Europolis.

- ***Participation aux épreuves intellectuelles et sportives.***

Olympiades et concours : Les élèves sont encouragés à participer aux concours organisés dans les différentes disciplines où ils se distinguent très souvent (Olympiades de mathématiques, biologie, physique ; concours de latin, etc.).

- ***Éducation à la santé.***

Outre les visites médicales (en 2^{ème} et 4^{ème} année) au cours desquelles l'infirmière et le médecin scolaire sensibilisent l'élève à la santé, des séances sur différentes thématiques sont organisées par le CPMS (EVRAS, animations sur les règles pour les jeunes filles et d'autres sujets qui émergent de l'actualité).

Initiation à diététique avec les petits déjeuners des 1^{ères}.

Séances d'information et de sensibilisation à la problématique du S.I.D.A., organisées en partenariat avec INFO SIDA, à l'attention des élèves de 4^{ème} année de l'enseignement général.

Participation aux championnats de la Fédération sportive de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tant en sports collectifs qu'en sports individuels. Cette participation de nos élèves a permis à l'Athénée de recevoir, pendant plusieurs années, l'emblème d'**École sportive** (reconnaissance symbolique attribuée annuellement par la Fédération sportive de l'Enseignement de la Communauté).

Information à la sécurité routière par la police fédérale.

Toutes ces activités font l'objet de travaux individuels soumis à l'évaluation. Elles sont organisées de manière telle qu'une gradation et un suivi pédagogique soient possibles tout au long de l'année et du cursus scolaire. À cet effet, des concertations sont organisées périodiquement entre les enseignants et les horaires sont adaptés pour tenir compte des projets de sortie.

Les actions intra-muros

- Éducation à la démocratie

Élection des élèves au Conseil de participation et élection des délégués de classe.

- Prévention des assuétudes.

Plusieurs actions sont entreprises en fonction des besoins. Il y a continuité de la section maternelle à la section secondaire.

Projets *Sancorres* et *Mega*. Formation de professeurs et d'éducateurs. Formations des membres de l'équipe éducative au bien-être affectif, moral et physique des élèves, en collaboration avec le CPMS.

- Actions « Droits de l'Homme. »

Groupe école Amnesty International (action de conscientisation le 10 décembre, campagnes et actions ponctuelles).

- Activités parascolaires.

Club sportif, rhéto-trophy, atelier théâtre, expositions, fêtes de l'école (où les élèves peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes et dévoiler des talents insoupçonnés).

- Actions ponctuelles.

Des actions ponctuelles sont organisées pendant la pause de midi dans le but d'accroître la convivialité (volley-ball, action Amnesty, etc.).

Responsabilité et autonomie des élèves.

La prise de responsabilités et l'apprentissage progressif de l'autonomie par les élèves figurent parmi les objectifs majeurs d'une éducation citoyenne (par exemple : l'élection des délégués de classe). Les savoirs et compétences acquis dans les classes et à travers les différentes activités pédagogiques en assurent le socle. Le but est de permettre aux élèves de gérer certaines activités.

L'accompagnement pédagogique.

Le CPMS assiste aux conseils de classe, aux réunions de parents et peut à la demande de chacun évaluer les difficultés d'adaptation des élèves et réfléchir ensemble à la meilleure solution ou remédiation.

Le repérage des difficultés d'adaptation des élèves qui fréquent le 1er degré est une priorité de l'équipe PMS, qui participe notamment à l'élaboration du PIA (plan individuel d'apprentissage).

Des rencontres entre les professeurs et les parents de chaque classe sont organisées plusieurs fois par an (cf. calendrier pédagogique). La communication avec les parents est renforcée

- par la consultation systématique des travaux de l'élève ;
- les contacts individuels avec le titulaire, l'éducateur, les professeurs de chaque discipline (sur simple rendez-vous via le journal de classe) ;
- les contacts individuels avec direction (sur rendez-vous via le secrétariat de direction) ;
- par l'organisation en début d'année d'une réunion entre professeurs et parents de chaque classe.

Orientation scolaire et professionnelle.

Nous accordons une attention particulière aux choix d'options et d'orientation de nos élèves ainsi qu'aux années de transition, soit entre la 6^{ème} année de l'enseignement primaire et la 1^{ère} année de l'enseignement secondaire ; entre la 3^{ème} et la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire. Nous organisons notamment, au cours de la première semaine de septembre, un *accueil* à l'attention des élèves en 1^{ère} secondaire ; des séances d'information relatives au choix d'option (en mai) et au choix d'études supérieures.

L'équipe PMS participe à ces différentes manifestations. Elle rencontre tous les élèves et/ou leurs parents qui fréquentent une 3^{ème} année dans le premier degré, organise des séances d'information sur les différentes filières de l'enseignement secondaire en 4^{ème} année et aide individuellement les élèves qui le demandent à réfléchir et construire leur projet de vie.

École en ligne.

Dans le souci de mieux informer les parents et afin d'entretenir une plus étroite collaboration entre les parents, les professeurs et la direction, nous avons mis en place une nouvelle plateforme informatique via Internet.

Cette plateforme donne accès aux informations sur les absences de l'élève, son bulletin et son dossier disciplinaire. Elle comporte une messagerie permettant un contact avec les professeurs. Elle permet de consulter le journal de classe (devoirs et leçons), l'agenda des activités de l'école.

Cette plateforme est accessible via un code d'accès personnel afin de préserver la confidentialité.

Le soutien aux élèves en difficulté.

Pour les élèves qui connaissent néanmoins des difficultés scolaires, outre le dialogue entre les parents, des tutorats sont organisés, ainsi qu'un accompagnement individuel, des ateliers de remédiation, un accompagnement pédagogique spécifique.

Au niveau du 1^{er} degré, classes de 1^{ère} et 2^{ème} année commune, s'il y échet, le conseil de guidance peut décider de mettre en place un suivi personnalisé via un plan individuel d'apprentissage (*cf. infra*).

L'organisation de l'année complémentaire au 1^{er} degré.

L'année complémentaire organisée au terme de la 2^{ème} année commune est réservée aux élèves qui éprouvent des difficultés à atteindre les compétences visées à la fin de la troisième étape du continuum pédagogique (compétences 14 ans).

L'année complémentaire n'est en aucun cas un redoublement de l'année antérieure. Une grille horaire spécifique est d'ailleurs proposée à nos élèves.

Pour les années complémentaires du 1^{er} degré, un Plan individuel d'apprentissage (PIA), reprenant les remédiations à mettre en place jusqu'à la fin de l'année scolaire suivante est élaboré par le Conseil de Guidance. Le PIA est adapté en fonction notamment de l'évolution du projet personnel de formation de l'élève. L'accompagnement des élèves est assuré tout au long de l'année par un éducateur spécialisé et le titulaire de classe ; des réunions ponctuelles et des entretiens avec les parents (ou la personne responsable) sont organisées.

Démarches entreprises pour faciliter le soutien et la réussite des élèves en difficulté d'apprentissage.

Les professeurs pourront assurer une heure de permanence où les élèves auront la possibilité de les rencontrer pour un conseil ou des explications complémentaires.

Un module d'apprentissage de la méthodologie sera organisé.

Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Nous veillons à une bonne hétérogénéité des classes afin que chaque groupe et chaque élève se sente bien intégré.

Lorsqu'un élève est en décrochage scolaire, les parents sont prévenus le plus tôt possible. Le professeur qui remarque quelque chose d'anormal en parle sans tarder aux autres professeurs ainsi qu'au proviseur et à la direction. Il propose un conseil de classe pour parler du cas de l'élève concerné.

Le Centre Psycho-Médicosocial doit alors convoquer l'élève en difficulté (il est peu probable qu'il irait de lui-même). Le Centre PMS doit, tout en respectant la vie privée de l'élève, informer en retour l'école qu'un suivi est bien effectué.

Une étude dirigée, encadrée par des élèves des classes supérieures, pourrait être envisagée sur demande des parents.

Une information spécifique sera donnée à la fin de chaque degré sur les différentes filières qui sont offertes aux élèves (enseignements général, technique, professionnel). Ainsi, la participation à des journées « découvertes » dans ces différents secteurs peut être envisagée afin que chaque élève puisse faire un choix éclairé et positif pour son avenir.

IV. Les partenaires.

Le Centre Psycho-Médicosocial organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles à Uccle.

Notre objectif: favoriser le développement harmonieux de tous les élèves, en tenant compte des aspects psychologiques, médicaux et sociaux qui influencent leur évolution et les aider à réaliser leur meilleur parcours scolaire.

Comment ? : Ecouter informer Accompagner conseiller Orienter

Service public, gratuit, indépendant de l'école, nous sommes tenus au secret professionnel.

Notre équipe, composée de psychologue, assistant social et infirmière remplit ses missions sous la responsabilité de la direction du Centre.

Nous assurons également la promotion de la santé à l'école (PSE) sous la responsabilité du médecin scolaire.

Ces missions PMS et PSE sont précisées dans nos projets de Centre et de Service, accessibles sur notre site " Centre PMS Uccle FWB"

L'équipe du CPMS reçoit les élèves lors de permanences à l'école, participe aux conseils de classe, aux réunions de parents, aux différentes présentations et certaines activités de l'école.

Elle répond aux demandes des élèves et de leurs parents.

Par ailleurs, plusieurs associations soutiennent notre projet :

En section fondamentale :

L'association des parents de « La petite école dans la prairie. »

L'association des parents de La petite école dans la prairie qui représente l'ensemble des parents de l'école fondamentale a pour but de générer une dynamique de collaboration entre les différents membres de la communauté éducative visant l'amélioration de la qualité de la vie de tous à l'école.

L'association des parents est notamment impliquée dans les projets suivants :

- assurer bénévolement la gestion et les permanences de la bibliothèque (prêt gratuit) ;
- gérer l'organisation logistique des fêtes ;
- apporter une aide financière ponctuelle pour certains projets spécifiques ;
- participer à l'achat de matériel scolaire, pédagogique ou éducatif ;
- initier et gérer des projets d'activités parascolaires ;
- mettre sur pied un projet de sensibilisation des élèves aux nuisances sonores en tentant de réduire le bruit par l'adoption de nouveaux comportements sur base d'animations, de jeux, d'ateliers, etc ;

En section secondaire :

L'association « Les amis de l'Athénée royal d'Uccle 1. »

L'association Les amis de l'Athénée royal d'Uccle 1 réunit les Anciens et les Amis de notre établissement et apporte un précieux appui au projet de l'établissement par :

- le soutien aux projets éducatifs ;
- l'aide aux élèves en difficulté ;
- la participation aux frais de voyages d'étude ;
- la gestion financière du Prêt du livre ;
- la contribution à l'achat des prix de fin d'année ;
- l'organisation de la fête des Anciens ;
- les aides pratiques, morales et financières à la soirée Théâtre et à la Fête de l'école.

L'association des parents de la section secondaire (affiliée à la FAPEO).

L'association des parents de la section secondaire a pour but de favoriser l'éducation, la formation et l'épanouissement harmonieux des élèves de l'Athénée. Elle travaille en étroite collaboration avec tous les partenaires de la communauté éducative. Cette collaboration concerne aussi bien les questions scolaires et éducatives que la vie culturelle et récréative de l'école.

L'association des parents se donne notamment pour mission :

- d'apporter une aide financière pour certains travaux de grande ampleur (éclairage de l'allée de l'école, par exemple) ;

- de collaborer, en association avec les Amis de l'Athénée, à la soirée des Anciens, aux soirées Théâtre et à la Fête de l'école ;
- de favoriser des rencontres enseignants/parents (drink de Nouvel An, par exemple) ;
- de rechercher les moyens d'œuvrer pour le bien-être de tous soit par de nouvelles initiatives soit en cherchant des remèdes aux problèmes existants ;
- d'apporter un soutien à la salle informatique ;
- d'organiser des conférences et des séances d'information ;
- de collaborer à la remise des prix de fin d'année scolaire.